

Décorations pour actes de bravoure

Les trois décorations canadiennes pour bravoure furent instituées en 1972. Elles sont: La Croix de la Vaillance, la plus élevée des décorations; l'Étoile du Courage et la Médaille de la Bravoure.

Le secrétariat des Ordres et Décorations a décerné l'Étoile du Courage à M. John Albert Mahon d'Halifax (Nouvelle-Écosse) pour avoir sauvé d'une maison en flammes, le jeune Matthew Lavers, âgé de deux ans.

En février dernier, M. Mahon a répondu aux appels de détresse de M^{me} Lavers qui, après avoir entendu une explosion, n'avait pas pu atteindre la chambre de son fils à cause de la fumée et de la chaleur intense. M. Mahon, à l'aide d'une échelle, pénétra dans la chambre, par une fenêtre du deuxième étage.

Gêné par la fumée, il réussit en tâtonnant à saisir l'enfant dans son berceau et à le remettre à sa mère, puis il perdit connaissance. Quelques instants plus tard, les pompiers arrivaient sur les lieux et réussissaient à le ranimer.

M. Mahon est l'un des dix Canadiens qui ont reçu des décorations pour des actes de bravoure. Les autres sont: M^{me} Pamela Anne Switzer, Surrey (C.-B.); le constable André Dubuc, Ste-Thérèse (Québec); M. David D. Piecowye, Ajax (Ont.); le caporal-chef Alexander J. Sheppard, Borden (Ont.); M. James A. Coe, Penticton (C.-B.); M. Dean Sarell, Oliver (C.-B.); le caporal-chef Paul W. Graham, Ottawa (Ont.); le soldat Gregory B. Lewis, Oromocto (N.-B.); ainsi que le capitaine John J.G. Connors, Ottawa (Ont.).

En mars 1974, Pamela Switzer, dix-sept ans, a sauvé la vie de Todd Nelson, neuf ans, qui était tombé d'un quai à Port Edward (C.-B.) alors qu'il faisait de la bicyclette. Pamela entendit les cris de Todd et l'aperçut flottant à quelque 30 pi du rivage. Nageuse médiocre, elle plongea néanmoins dans l'eau glacée et, luttant contre un fort courant, réussit à atteindre l'enfant et à le ramener au quai.

A Fishing Lake (Sask.), James Piecowye, neuf ans, d'Ajax (Ont.), a ramené vers le rivage, à la nage sur une distance de trois cents pieds, son grand-père, Fred Salikin, et trois garçons qui étaient tombés d'une cha-

loupe dans laquelle six personnes avaient pris place. L'embarcation chavira lorsqu'un des adultes qui s'y trouvaient se leva. Les autres membres du groupe nagèrent vers le rivage, entourant M. Salikin, alors que James lui maintenait la tête hors de l'eau. En approchant de la plage, il tenta de pratiquer la respiration artificielle sur son grand-père, mais ce fut peine perdue. Cependant, sans son courage et sa ténacité, d'autres vies auraient sûrement été perdues.

En collaboration, en novembre 1975, James Coe et Dean Sarell, âgé de quinze ans, ont sauvé David Beveridge; un jeune alpiniste qui s'était égaré sur une étroite corniche, à flanc de montagne, à plusieurs centaines de pieds du sol, à Oliver (C.-B.). En raison de la faible visibilité, les opérations de sauvetage par air avaient dû être abandonnées et l'on avait décidé d'escalader la montagne.

M. Coe, de Penticton, partit avec un autre alpiniste et un groupe de jeunes de la région, dont Dean Sarell, qui connaissait bien ce terrain accidenté. Munis de lampes de poche, ils réussirent à se frayer un chemin en évitant les pierres branlantes et les rochers. Ils trouvèrent Beveridge trois heures plus tard, perché sur une corniche quasi inaccessible. Au risque de se blesser gravement, Dean réussit à ramper jusqu'à un point situé au-dessus du jeune en détresse et à y attacher une corde. M. Coe réussit alors à atteindre une autre corniche d'où il put ramener les deux jeunes gens.

Le constable André Dubuc de Sainte-Thérèse (Québec) a sauvé la vie de M. Gilles Marion lors d'un accident de voiture. Une pluie battante tombait au moment de l'accident; la voiture dérappa sur la chaussée glissante et alla s'écraser sur un des piliers de béton d'un pont. Quand le constable Dubuc arriva sur les lieux de l'accident, il vit M. Marion gravement blessé, gisant sous sa voiture en flammes, laquelle se trouvait coincée entre les piliers du pont, dans un équilibre précaire. Bravant les flammes et le danger d'être écrasé, le constable se glissa sous la voiture et réussit à dégager le blessé quelques instants avant que l'explosion n'ait lieu.

En janvier 1976, le capitaine John Connors a sauvé quatre personnes d'un

immeuble à logement d'Ottawa, ravagé par un incendie.

Le Canada se distingue aux Olympiades de la cuisine

L'équipe nationale du Canada s'est classée au deuxième rang, après celle de la Suisse, à la 14^e Olympiade mondiale de la cuisine qui a eu lieu au mois d'octobre à Francfort (Allemagne de l'Ouest). La France et les États-Unis se sont partagés la troisième place.

Au total, les chefs de l'équipe du Canada ont décroché trente médailles d'or et deux médailles d'argent. Pendant les huit jours qu'a duré l'Olympiade, ils se sont mesurés à des équipes de chefs de 20 autres pays.

Au nombre des mets chauds qui ont valu au Canada ses médailles d'or, on compte la côte de boeuf de premier choix, de l'Alberta, l'omble de l'Arctique, la poitrine de canardeau et le rôti d'agneau farci et désossé de l'île Saltspring (Colombie-Britannique). Les recettes étaient divisées en six grandes catégories: entrées, mets chauds et froids, buffets, pâtisseries et desserts. L'équipe canadienne était composée des chefs suivants: Hans J. Bueschkens du *Windsor Raceway Ltd.* (Ont.), Tony Roldan du *Harbour Castle Hotel* (Toronto), Hubert Scheck du *Inn of the Sea*, Île-de-Vancouver (C.-B.), Marcel Kretz de l'Hôtel de la Sapinière, Val David (Québec), et Robert Vercleyen du *CP Palliser Hotel*, Calgary (Alberta). Étaient aussi présentes à ces Olympiades une équipe de l'Est du Canada, une des provinces centrales, une des provinces de l'Ouest et une équipe de soutien.

L'équipe canadienne, formée sous les auspices de la Fédération canadienne des chefs de cuisine, était parrainée conjointement par les sociétés Catelli et Kraft.

Quelque 1 000 personnes — tous les participants, dignitaires et membres de la presse internationale — ont assisté au banquet offert en soirée par le Canada. Le menu varié alignait les mets suivants: huîtres de Malpèque, homards du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, saumon de la Colombie-Britannique, pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard et riz sauvage du Manitoba.